

LAHONCE, LA CAMPAGNE AUX PORTES DE BAYONNE

Un charmant port de plaisance amarré aux berges de l'Adour, une forêt luxuriante, un lac niché au milieu des barthes, des espaces bucoliques aménagés pour des promenades à pied ou à vélo, des paysages vallonnés à perte de vue...

À 15 mn seulement du centre-ville de Bayonne, Lahonce bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel au cœur d'un environnement naturel préservé. Bâtie au fil du temps autour d'une magnifique abbaye du XIIe siècle, avec la Rhune et le piémont pyrénéen en décor de fond, la dynamique commune de 2500 habitants est idéalement située pour vivre pleinement à proximité immédiate de l'agglomération de Bayonne.

DES SERVICES ET COMMERCES DE PROXIMITÉ

La résidence Baketsua est à moins de 500 m des principaux services et commerces de la commune : d'Irube. mairie, église, boulangerie-pâtisserie, épicerie, pôle santé, école publique (maternelle et primaire, avec sections bilingue français-basque), accueil extrascolaire pour les plus petits, espace jeunes pour les Shoppir ados... Compter moins d'une dizaine de minutes en ou en bronde de solution de s

voiture pour rejoindre le collège Aturri de Saint-Pierre d'Irube.

Sans oublier l'Intermarché d'Urcuit et la centaine de boutiques du centre commercial Ametzondo Shopping, accessibles en quelques minutes en voiture ou en bus (ligne 12).

ESPACE DE VENTE

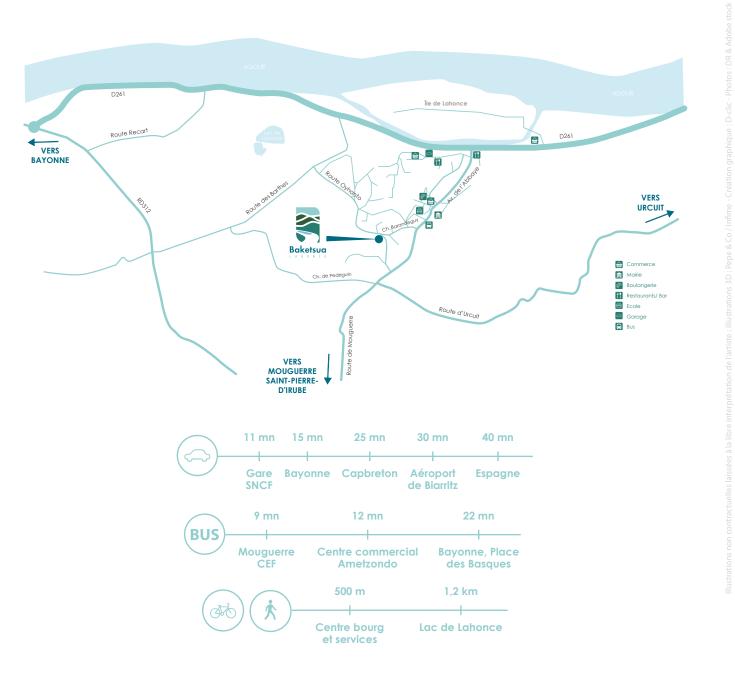
Immeuble le Premium 68 Avenue du 8 mai 1945 64 100 BAYONNE

Conseillère commerciale

Mathilde MIMIAGUE

06 37 15 38 03

mathilde.mimiague@aedifim.fr







www.aedifim.fr

LA VIE GRANDEUR NATURE

Perchée sur les coteaux à l'orée du centrebourg de Lahonce, la résidence Baketsua offre à ses habitants une qualité de vie remarquable. Les pistes cyclables, les nombreux chemins de randonnées et les espaces verts aménagés sont autant de terrains de jeux pour les sportifs et les amoureux de la nature.

Sans oublier le port de plaisance et son club de voile ouvert à tous, le fronton, le trinquet, la plaine des sports d'Arbeou, la salle polyvalente Kiroldegui, ainsi que les nombreuses associations sportives, culturelles et artistiques qui participent toute l'année à l'animation de la commune.





DES APPARTEMENTS DE QUALITÉ

La résidence Baketsua se compose d'appartements de deux, trois et quatre pièces offrant de belles surfaces habitables de 42 à 81 m². Lumineux et agencés avec soin, les appartements disposent tous d'un cellier, ainsi que d'une terrasse offrant de belles vues dégagées sur les paysages verdoyants.

UN LOGEMENT À VOTRE IMAGE

AEDIFIM vous offre la possibilité de personnaliser votre logement. Une large gamme de carrelages et parquets vous

Nos conseillers sont à votre écoute pour bâtir, dans le respect de notre charte, un logement qui vous ressemble.

LES PRESTATIONS

- Peintures lisses (murs et plafonds)
- Carrelage (45 x 45 cm)
- Faïence dans la salle de bain $(30 \times 60 \text{ cm})$
- Salle d'eau : Receveur de douche extraplat & Pare-douche
- Sèche-serviettes électrique
- Parquet stratifié dans les chambres
- Place de stationnement en sous-sol
- Garages supplémentaires (selon disponibilités)
- Garage à vélos







UNE RÉSIDENCE CALME ET INTIMISTE

Composée de 2 petits collectifs de deux étages aux allures de grandes maisons basques de 10 logements chacun, la résidence Baketsua est l'œuvre de l'agence d'architecture Thierry Douarche & co. Inspirée de l'habitat traditionnel local, Baketsua épouse son environnement à la fois pavillonnaire et champêtre.

Simple, élégante et contemporaine, dotée en soussol de places de stationnement et de locaux fermés pour les vélos, **sécurisée et pourvue de nombreux** espaces paysagers, la résidence Baketsua est une paisible copropriété à taille humaine privilégiant le bien-être de chacun de ses habitants au quotidien.

LES VERTUS D'UN LOGEMENT NEUF

Respectueuse des normes de construction les plus exigeantes et de la réglementation environnementale RE 2020, la résidence Baketsua garantit un logement plus économe, moins énergivore et plus confortable été comme hiver.

Les acquéreurs bénéficient de garanties constructeur pendant 10 ans, de frais de notaire réduits et d'une exonération partielle de la taxe foncière pendant 2 ans.

